

P1D – le 07/12/2015

**Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire (DEPS)  
Année scolaire 2016/2017**

Référence : Note de service P1D du 07/12/2015

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)  
Sonia DEMATTÉ (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à la formation préparant au DEPS pour l'année scolaire 2016/2017.

**Attention :**

Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au plus tard **pour le lundi 4 janvier 2016** à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription chargé de les remettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pôle 1<sup>er</sup> degré – bureau mouvement – avant le mardi 12 janvier 2016.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1<sup>er</sup> degré - Moyens - RH

Avignon, le 30 novembre 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
1<sup>er</sup> degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés de circonscription

s/c de Mesdames et Messieurs  
les principaux de collège

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA

**Pôle 1<sup>er</sup> degré -  
Moyens -  
Ressources Humaines  
(P1D)**

Dossier suivi par  
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA  
Sonia DEMATTÉ

Téléphone  
04 90 27 76 22  
04 90 27 76 44  
Fax  
04 90 27 76 75  
Mél.

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :

26 rue Notre Dame des 7  
douleurs

**OBJET : Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologue scolaire (DEPS)  
- année scolaire 2016/2017**

**REFERENCE :** Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 portant création du diplôme d'Etat de psychologie scolaire et arrêté du 16 janvier 1991 relatif au DEPS.  
Note ministérielle du 24 octobre 2014.

Une formation de préparation au DEPS se déroulera conformément aux textes cités en référence durant l'année scolaire 2016/2017. Ce diplôme est délivré aux candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen à l'issue du cycle de formation théorique en psychologie d'une durée d'un an organisé dans le cadre des centres universitaires de formation au DEPS.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que la candidature à cette action de formation constitue un acte réfléchi dans le mesure où l'enseignant qui devient titulaire du DEPS à l'issue du stage s'engage à exercer lesdites fonctions pendant une durée de trois années consécutives.

### **I – Conditions de recevabilité des candidatures :**

Conformément aux termes de l'article 3 du décret n°89-684 du 18 septembre 1989 modifié, je vous rappelle que pour être retenue, la candidature doit répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- être fonctionnaire titulaire d'un corps d'enseignant du premier degré,
- avoir effectué trois années de services d'enseignement dans une classe avant l'année de formation étant précisé que les services effectués en tant que « faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas pris en compte. L'appréciation des 3 années d'enseignement s'effectue au regard de l'effectivité du service en équivalent temps plein,
- justifier de l'obtention de la licence de psychologie avant l'entrée dans le cycle de formation.

.../...

### **II – Formation :**

D'une durée d'un an, elle est assurée conjointement par l'ESPE et le département de psychologie de l'Université de rattachement.

Les candidats postulent pour le centre de formation le plus proche de leur résidence administrative. Centre de formation des enseignants de Vaucluse : Lyon

Université de Lyon II - Louis Lumière  
Institut de psychologie  
Département de psychologie de la santé, de l'éducation et du développement  
(PSED)  
5 avenue Pierre Mendès-France  
69676 BRON Cedex.

NB : tout autre souhait d'affectation fait l'objet d'une demande de dérogation dûment motivée soumise à l'accord du directeur académique des services de l'éducation nationale.

### **III – Constitution du dossier de candidature :**

Le formulaire de candidature (annexe 1) est à télécharger sur le site Internet de la direction académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>, il devra être complété par :

- une lettre de motivation argumentée,
- un CV retraçant le cursus universitaire et, le cas échéant, les formations suivies et les publications réalisées,
- un état de service (annexe 2),
- la copie de la licence de psychologie ou une attestation d'inscription à cette licence,
- la copie de votre dernier rapport d'inspection,
- une enveloppe libellée à l'adresse personnelle du candidat.

Le dossier complet devra être transmis auprès de la circonscription dont vous relevez **pour le lundi 4 janvier 2016**. A cet effet, vous voudrez bien prendre contact, dans les meilleurs délais, avec votre inspecteur de l'éducation nationale de circonscription aux fins de remplir l'avis circonstancié.

Vous voudrez bien informer le pôle 1<sup>er</sup> degré de votre candidature, par mail à l'adresse suivante : [pole.1d84@ac-aix-marseille.fr](mailto:pole.1d84@ac-aix-marseille.fr)

### **IV – Traitement des candidatures :**

#### 1 - A l'échelon départemental

Après consultation de la commission administrative paritaire départementale, j'arrêterai les candidatures qui seront proposées à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale. Les enseignants dont la candidature a été retenue seront informés par mes services.

#### 2 - A l'échelon ministériel

Les enseignants désignés au niveau départemental seront convoqués à un entretien professionnel effectué par le centre de formation des psychologues scolaires de l'université de Lyon. A l'issue de la commission administrative nationale qui se tiendra au cours du troisième trimestre de l'année en cours, la liste des candidats admis à suivre le cycle de formation ainsi que leur répartition dans les différents centres de formation sera arrêtée.

### **V – Situation administrative :**

Pendant l'année du stage, l'enseignant est en activité, ses droits et obligations sont identiques à ceux détenus précédemment. Le stagiaire conserve un traitement équivalent à celui perçu à la veille de son départ en formation à l'exception des indemnités versées au titre de l'exercice de fonctions particulières.

Le départ en stage entraîne la perte du poste détenu à titre définitif. Lors de l'année de formation, l'enseignant doit impérativement participer aux opérations de mouvement et faire des vœux uniquement sur des postes de psychologue scolaire.

*signé*

**Dominique BECK**



DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Année scolaire 2016/2017
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

NOM PATRONYMIQUE : ..... Prénom : .....

NOM D'USAGE : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse personnelle :
.....
.....

Dossier suivi par Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA Sonia DEMATTÉ

N° de Téléphone personnel : .....

Adresse électronique : .....

Téléphone 04 90 27 76 22 04 90 27 76 44 Fax 04 90 27 76 75 Mél. pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

Situation de famille : .....

Corps/ grade : .....

Poste actuel : .....

Diplômes : CAP Diplôme d'instituteur Diplôme d'études supérieures d'instituteur Diplôme de professeur des écoles en cours Licence de psychologie Université de ..... délivrée le ..... Maîtrise / Master 1 de psychologie délivré(e) le ..... Université de ..... DEA / DESS / Master 2 de psychologie délivré le ..... Université de .....

49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h 13h30 - 16h30

Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs

Durée des services effectifs d'enseignement au 1er septembre de l'année d'entrée en stage : .....

Ancienneté dans l'enseignement spécialisé : .....

Centre de formation demandé : .....

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:

Je m'engage à : 1 ) me présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat de psychologue scolaire, 2 ) exercer sur un poste de psychologue scolaire dans le département de Vaucluse pendant trois années consécutives à l'issue de l'examen.

A....., le.....

Signature du candidat :

**DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU  
DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE**

**Année scolaire 2016/2017  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**

**Pôle 1<sup>er</sup> degré -  
Moyens -  
Ressources Humaines  
(P1D)**

ETAT DES SERVICES

Dossier suivi par  
Gabriel DUBOC

NOM PATRONYMIQUE : ..... Prénom : .....

Sibylle BORREDA  
Sonia DEMATTÉ

NOM D'USAGE : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Téléphone  
04 90 27 76 22  
04 90 27 76 44  
Fax  
04 90 27 76 75  
Mél.  
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers  
84077 Avignon cedex 4**

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame des 7  
douleurs

| Année scolaire | Poste occupé | Observations |
|----------------|--------------|--------------|
|                |              |              |